

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE  
de la Ville de Narbonne  
DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

---

Département  
DE L'AUDE  
---  
Arrondissement  
De NARBONNE  
---  
COMMUNE  
DE NARBONNE  
---

Le 13 juin 2024, le Conseil d'administration s'est réuni en session ordinaire, par convocation en date du vendredi 07 juin 2024

Sous la présidence de **Mme Dominique MARTIN-LAVAL**

Présents :

Mme Christine DAUZATS, Mme Nathalie HUYNH-VAN, Mme Michelle MALLARD, Mme Dominique MARTIN-LAVAL, M. Patrick BARDY, M. Michel DE BRAQUILANGES, Mme Anne-Marie GUITARD, M. Jean-Claude PUCHE

Absents ayant donné procuration :

Mme Anne-Marie BONNERY, Mme Catherine HAUSER, Mme Monique PIERRE

Absents :

M. Bertrand MALQUIER, Mme Virginie BIROCHEAU

Secrétaire de séance élu selon l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales : Mme Christel MACE

**OBJET : ADOPTION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL  
D'ADMINISTRATION DU 4 AVRIL 2024**

Vu le Code des Collectivités Territoriales,

Vu le procès-verbal du Conseil d'Administration du 4 avril 2024 communiqué aux membres du conseil.

Je vous propose :

- d'adopter le procès-verbal du Conseil d'Administration du 4 avril 2024 tel que ci-annexé.

- 11 voix « Pour »

Le Conseil adopte à l'unanimité.

Acte certifié exécutoire par  
Publication le : 18/06/2024  
Réception par la sous-préfecture  
de Narbonne, le : 18/06/2024  
*(si transmission prévue par les textes)*  
Pour le Président du CCAS  
de Narbonne et par délégation



**Bertrand MALQUIER**  
Maire de Narbonne  
Président du Grand Narbonne  
Président du CCAS